

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 15

MONTREAL, 16 JANVIER, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

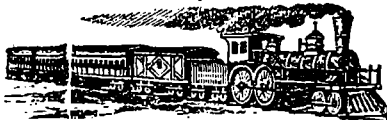
Abonnement, - - - - \$2 par an  
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

## Chemins de Fer du Canada Central

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

### DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

### D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.  
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

### ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

### PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O. Transbordements faits avec diligence, PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872

Directeur. 3

## LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MAILLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Etc.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Tonn.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBIAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3300	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R. N. K.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2860	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2700	Lt. Smith, R. N. R.
GERMAN.....	3250	Capt. Trocks.
GASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1811	Lt. Archer, R. N. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1100	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mails et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Polynesian.....	7 déc.
Scandinavian.....	14 "
Prussian.....	21 "
Peruvian.....	28 "
Sarmatian.....	4 janv.
Moravian.....	11 "
Polynesian.....	14 "

Prix du Passage de PORTLAND :—

Cabine.....	\$70 à \$90
Entrepont.....	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les ébénistes ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser. A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à OUSTAVE BOUSSANQ, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Co.; à Rotterdam, à G. P. IJZMAN & ZON; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GURKHAN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALIX ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

### TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Vainé
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles,	Peintures,	Tuile à Pavé,
Zinc en Lingots,	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Cobers	Dessus Chemin,
Rouge de Plomb	Briques à four	Fontaines,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Émaillées Patent, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

### ALLANT A L'OUEST

Maille Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M. Express de nuit de Montréal à 8.00 P. M. Train de la Maille de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lacolle, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M. Trains laissant Lacolle pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

### ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.10 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.30 P. M. Train de la Maille pour St. Jean et Roussels Point, en connexion avec les Trains de Stannard, Sheford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3.00 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6.15 A. M. Train de la maille pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gornum, Portland, Boston 1.15 P. M. Express de nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gornum, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M. Express pour Québec, à minuit.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "CARLOTTA", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. B., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

### BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 114, Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 10 Janv. 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00		Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
11.00		Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
		Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur,.....		5.00
		Québec, p. chemin de fer.		7.00
8.00		Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.		7.00
A. M.		St. Kémi et Hommingford		2.00
8. & 11 1/2		St. Hyacinthe et Sherbrook	5.20	12.45
10.00		Do St. Jean et Houe's Pt. Shofford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.15
10.00				2.15
MALLES LOCALES				
11.00		Bouchardois (route).....	6.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A. M. et St. Césaire).....		1.30
11.00		Contrecoeur, Varon et Vercheres.....		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntington.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00		St. Lambert.....		2.00
9.30	2.1	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00		Longueuil.....	6.00	1.30
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
		Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	6.00
		St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....		7.00
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....		7.00
	2.3	St. Jean & Station, St. Armand.....		8.00
8.00		Trois-Rivières par la Roche Nord.....		1.30
8.30		PROV. MARITIMES.		
		N-Brunswick et Isle P. E. (Halifax, N.-E.).....		7.00
				7.00
		Les malles pour T. Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.		7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 9 1/2		Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.15
8 & 9 1/2		New-York et les Etats du Sud.....		2.15
8 & 9 1/2		Island Pond, Portland et le Maine.....	12.47	
8.11		Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.		2.15
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
GRANDE BRETAGNE,				
		Par la ligne Canadienne. Vendredi		7.00
		Par la ligne W. & O. via New-York.....		2.15

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M. 1-52

**R. C. JAMIESON & CIE.**

Manufacturiers de  
**VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE**  
 Importateurs  
**D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.**  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

**T. ST. GEORGE**

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont achetés en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, convents et demeures particulières, fournies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE  
**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

No. 118  
 Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE  
 Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, à le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.  
**F. DRAPEAU.**

Montréal, 1, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatite; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

**CHS. ALEXANDER & FILS**  
 (ETABLIE EN 1842.)

Viennent de recevoir directement de Paris, (Collections faites par notre principal associé.)

Le plus bel assortiment de choix de Boîtes de gout, de Fleurs, Corsages, &c., qui ait été jusqu'ici offert au public,

aussi, Un assortiment de choix, de

**FRUITS EN CRISTAL DE PARIS.**

387 et 389, Rue Notre-Dame.  
 19 Déc. 11-17

**CHARBON A VENDRE**

La Compagnie Intercoloniale de Mines de Charbon offre en vente, délivré :

Charbon de Forge,

Charbon à Vapeur,

Charbon en Noisettes.

S'ADRESSER AU BUREAU

4 et 5, Bâtisse Union

RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL.

19 déc. 11 A 14

**DR. J. A. CREVIER**

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSARE,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont- réal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10; A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 1/2 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 15 novembre 1872.  
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

**JACQUES GRENIER,**

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

**NOUVEAUTES**

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52



## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 16 Janvier 1873.

Les affaires, sans être actives, laissent cependant voir les signes d'un prochain réveil. Des chemins sont trop pleins de neige pour permettre une circulation rapide et leur mauvais état agit désavantageusement sur le mouvement général du commerce. Les trains de chemins de fer arrivent souvent à leur destination des heures après le temps fixé et les steamers font de très longs trajets. Nous n'avons reçu les malles d'Europe qui d'ordinaire nous arrivent l'été le dimanche ou le lundi que samedi dernier. Le mauvais temps paraît néanmoins nous ménager cet hiver, à en juger par ce qu'en disent nos échanges de l'Ouest où l'hiver est d'une rigueur inaccoutumée. Ils paraissent avoir tempête sur tempête de neige, là où quelquefois il s'écoulait deux ou trois hivers sans qu'il en tombât un flocon. Les rivières sont gelées et dans un grand nombre de localités, la navigation est complètement suspendue depuis des semaines.

L'attention du public depuis quelques jours est entièrement concentrée sur les assemblées annuelles du commerce qui, cette année, sont d'un intérêt plus qu'ordinaire en vue des changements qui auront probablement lieu dans le tarif. Nul doute que la question de la révision du tarif qui va être discutée ces jours-ci par la Chambre de Commerce de la Puissance créera de très vifs débats. Nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant des délibérations de cette Chambre.

**Nouveautés (Dry Goods).**—L'importation du printemps commence à arriver. Peu de ballots ont jusqu'à présent été ouverts, la demande étant encore nulle. Les commis voyageurs vont bientôt se mettre en route et nous nous attendons à avoir à renseigner un commencement d'activité dans cette branche avant l'écoulement de la prochaine quinzaine.

Dans les lainages domestiques, il s'est conclu quelques affaires sans grande importance mais néanmoins aussi considérables qu'on avait lieu de s'y attendre à cette saison de l'année. Les prix sont à peu près ce qu'ils étaient l'année dernière à pareille époque, mais en conséquence de la compétition qui existe entre les étoffes domestiques, les profits sont très légers et ne sont pas de nature à encourager l'établissement de nouvelles manufactures.

**Laines.**—Nous n'avons connaissance d'aucun placement important.

Nous donnons ci-dessous la situation du marché européen des laines.

A Anvers, la demande pour les laines a été passablement active depuis huit jours, d'autant plus que les consommateurs ont manifesté une assez bonne confiance dans le maintien des prix actuels, et, dès lors, ils ont opéré plus volontiers. Il a donc pu se vendre environ 1,000 balles, on majeure partie laine en suint de Buenos-Ayres. Des bonnes laines de cette provenance se paient aux pleins prix antérieurs, tandis que les qualités défectueuses sont moins volontiers traitées : les belles laines de Montevideo, convenables pour le peigne, sont très fermes et recherchées.

A Londres, la cinquième et dernière série des ventes de laines coloniales a clos le 6 décem-

bre courant, et dans leur cours il a été vendu environ 62,000 balles.

Les laines d'Australie ont été très-recherchées, surtout par les acheteurs indigènes, et celles destinées à être peignées ont monté de 15 c. par livre. Les autres sont en hausse d'environ 10 c. D'un autre côté, les laines du Cap ont été négligées, probablement parce que le marché est encombré de celles de l'Amérique du Sud, et peut être aussi à cause de l'absence des acheteurs allemands. Il s'en est suivi une baisse, dans les prix de 10 à 30 p. c. par livre. On estime qu'environ 9,000 b. sont parties pour l'étranger. Les prochaines ventes commenceront le 13 février.

Au Havre, la grande vente publique de laines, ouverte mercredi 4 décembre, s'est clôturée le vendredi 6 du même mois, après avoir occupé trois séances. La première a débuté en présence d'un assez nombreux concours d'acheteurs. Les provenances de Montevideo, qui étaient recherchées, se sont payées occasionnellement en hausse de 5 à 10 cent. sur les cotes d'octobre. Les Buenos-Ayres sont restées à peu près sans variation pour les bonnes qualités, tandis que les défectueuses s'obtenaient en baisse de 5 à 10 centimes. Les Levant ont été délaissés. Dans cette première séance, il a passé sous le marteau 3,388 b. sur lesquelles il n'a été adjugé que 1,290 b. La seconde séance a été assez animée, sans grande variation sur les cours établis la veille, dans la parité desquels toutefois les détenteurs se montraient assez coulants. Les Montevideo, ainsi que les bonnes B.-Ayres, sont restées sans changement, tandis que les B.-Ayres défectueuses s'obtenaient pleinement à 10 cent. au-dessous de la cote d'octobre. Il a passé sous le marteau, dans cette journée, 2,778 balles, sur lesquelles on a adjugé 1,543 b. A la troisième séance, les prix ont été généralement un peu faibles. L'on y a adjugé 1,343 b. sur 2,422 offertes. Sur les 8,598 b. présentées en totalité à ces enchères, il a été en somme réalisé 4,175 b., soit près de moitié. Voici, en somme, le résultat complet des trois séances.

**Farines.**—Notre marché aux farines est très calme par continuation et les nouvelles d'une baisse sur le marché de Liverpool a causé une désertion générale parmi les opérateurs. Les ventes se font sur la plus petite échelle possible pour ne pas dire qu'elles sont nulles aux cotes de notre prix courant.

D'après les dernières nouvelles de Londres reçues par le dernier courrier, le temps humide et doux ne cesse de régner. Les affaires en céréales sont très calmes; quant aux autres denrées, on ne signale pas de variations dans les cours. Le 10, on comptait à la cote 18 chargements de blé, 16 de maïs et 5 d'orge. On signale en mer, se rendant sur l'Angleterre 450 navires chargés de blé; la semaine dernière le chiffre de ces navires était de 416.

A la Bourse de Paris, les cours de toutes les denrées sont très fermes, sauf en ce qui concerne les huiles, sur lesquelles la baisse continue depuis plusieurs jours.

Les farines de consommation se vendent avec prix soutenus; quant à celle de spéculation, la demande est toujours grande, aussi bien sur le livrable à terme que pour le disponible.

**Grains grossiers.**—Affaires parfaitement nulles depuis quinze jours. Nos cotes sont entièrement nominales.

**Comestibles.**—La demande pour le lard en baril est toujours calme et les quelques ventes qui s'effectuent sont faites pour consommation immédiate. La spéculation n'a pas confiance dans les cours actuels et de leur côté les fabricants de salaisons ne forcent pas la vente en face de la modicité des recettes des pores abattus. Le lard vieux est de défiance difficile à cuire, au-dessous du lard nouveau. On cote le mers nouveau \$15.50 à 16.00 et le vieux \$15.00 à \$15.50 selon l'importance des lots. Le Saïndoux s'offre facilement à 94 c. On cite quelques ventes de tinettes à ce prix. Le beurre est toujours lourd et le stock d'inférieur qui est considérable s'écoule lentement. On rapporte une vente considérable de choix à 30 c. à Brockville.

A la réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance qui est actuellement en session à Ottawa, la question de l'inspection obligatoire doit revenir sur le tapis. Nous croyons savoir de source certaine que pendant la prochaine session du parlement, il sera présenté un bill acceptable au commerce en général sur l'inspection obligatoire de divers articles.

**Combustible.**—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours du bois de chauffage dont la demande est régulière. Les apports des alentours de la ville augmentent régulièrement. Nous ne changeons rien à nos cotes de la semaine dernière.

La demande pour le charbon se maintient aussi régulièrement aux cours de notre tableau de prix courants.

Les journaux des Etats-Unis s'occupent depuis quelques jours d'une formidable coalition qui se forme dans le but de faire hausser le prix du charbon de cinquante cents à un dollar par tonneau dans les Etats-Unis. C'est sous le prétexte d'éviter des pertes sérieuses que les opérateurs se coalisent. La coalition n'est pas encore complètement accomplie, mais on croit qu'il s'agira pour les grandes compagnies d'une entente par laquelle il ne sera placé sur le marché qu'une quantité limitée et de tenir le charbon aux mines tant qu'une bonne demande ne se sera pas établie. Un autre rapport dit que la compagnie de chemin de fer de Philadelphie et Reading a acheté des milliers d'acres de terrain où se trouve le charbon dans la région du Schuylkill et tente de s'emparer du commerce entier de la Pensylvanie. Cette compagnie est formée depuis trois ans et n'est qu'un prête-nom à la compagnie de chemin de fer de Reading, qui depuis des années a le contrôle presque exclusif du commerce de la vallée du Schuylkill. On rapporte sur l'autorité d'un de nos officiers d'une des grandes compagnies de charbon que cette compagnie espère former une coalition avec les propriétaires des mines du nord de la Pensylvanie et de cette manière contrôler les principales mines de charbon des Etats-Unis, ce qui laisserait les consommateurs de New-York et des états de l'est complètement à leur merci pour leurs approvisionnements.

Par cette tactique, il serait chose facile pour la coalition de fixer le prix de ce combustible au chiffre qu'il lui plairait. Toujours est-il qu'il est généralement entendu que des officiers des grandes compagnies sont à étudier la

moyen de mettre le commerce de charbon sur un nouveau pied pour l'année 1873, quoique la rumeur de l'idée de porter le prix à \$5 par tonneau ne soit pas acceptée comme vraie.

*Cuir.*—Affaires nulles. Cours nominaux.

*Chaussures.*—Calme avec bonne perspective pour les affaires du printemps. Les manufacturiers ont recommencé à travailler régulièrement.

*Fourrures.*—La demande pour les fourrures manufacturées commence à se sentir. Les fourrures non-manufacturées n'offrent que peu ou point de changement et n'en fourniront guère qu'après les grandes ventes annoncées pour être tenues à Londres le 13 et 14 de ce mois, quand la Compagnie de la Baie d'Hudson offrira en vente 90,000 peaux de Castor et 618,000 peaux de rat musqué. C. A. Lonspron et Cie et d'autres maisons offriront aussi probablement environ 10,000 peaux de castor et 1,000,000 peaux de rat musqué.

*Café.*—Le marché est très ferme pour cette fève et les qualités désirables sont tenues à plein prix. On cote Java 22c à 24c; Singapore 20c à 22c et Rio 16 à 17c.

On signale comme suit la position de cet article en Europe :

Malgré que les prix des cafés, n'aient pas sensiblement varié depuis huit jours, toutefois la demande a beaucoup perdu de son importance et il semble qu'en clôture de la semaine la tendance des prix soit un peu moins ferme.

On cote aujourd'hui, comme suit, en entrepôt :

Rio fin vert et blanc 45½ à 46c; dito régulier et vert blanc 45½ à 45¾c; dito régulier verdâtre et blanchâtre 45 à 45½; dito bon ordinaire blanchâtre et verdâtre 43½ à 43¾c; dito bon ordinaire à ordinaire 40½ à 42¾c; Santos 00 070 à 00 070; Saint-Domingue régulier 44½ à 44¾c; dito ordinaire à bon ordinaire 44 à 44½; dito bas ordinaire 44c; le tout par ½ kilo.

A Londres, on renseigne également un assez grand calme en clôture de la semaine, toutefois sans changements sensibles sur les prix. On y a vendu 1,047 barr. 34 barils et 669 sacs Plantation Ceylan, bas ord., de 81s 6d à 82s 6d; bas midd., de 82 à 86s; bon midd., de 87s 6d à 92s et qualité supérieure, de fr. 96s à 98s 6d; 1,200 tonn. Plantation Ceylan, à livrer, de 81 à 84s., 400 sacs Ceylan Natif disponible à 77s 6d pour bel ord; 1,500 sacs Ceylan Natif, à livrer à 77s; 520 tonn. Indes natif, à livrer, à 77s à 77s 6d; 100 tonn. Indes plantation, à livrer, de 82 à 83s; 2,016 sacs et 1,843 caisses Indes or., à divers prix; 38 sacs Rio bon ord. pâle à 76s 1,171 sacs Rio lavé, de 81s. à 84s 6d et jusqu'à 34s pour qualité supérieure; 87 sacs Costa Rica, middling coloré de 84s 6d à 85s 7d, plus à livrer, un chargement de 4,360 sacs Rio à 72 sh.

A Liverpool, les prix doivent se voir en légère hausse et la demande continue bonne pour la consommation; on y a vendu 1,160 sacs Rio, bel à bon ordinaire, de 75s 6d à 70s; 850 sacs Afrique, de 71s à 72s 6d; 8,900 sacs Ceara à livrer de 72s à 73s 6d, tel que, et 1,500 sacs Haïti, à livrer, à prix tenu secret.

En France, les prix restent parfaitement soutenus.

*Épices.*—La demande est très limitée, néanmoins les prix se soutiennent fermement aux cours de la semaine dernière.

Un de nos échanges d'Europe nous fournit les renseignements suivants sur le marché aux épices :

Les ventes publiques qui ont eu lieu cette semaine, à Londres, ont été en général peu animées. Le sagou est soutenu; on en a vendu 336 sacs; moyen petit perlé, à 18s 6d; brun ordinaire, à 15s; bon fort perlé, à 19s et perlé à 16s.

L'arrowroot est calme; 144 barils et 500 caisses Saint-Vincent ont été en majeure partie retirés à 4 d. pour bonne qualité; quelques lots en barils ont eu acheteurs à 3 1/2 d. Le poivre noir est moins ferme; on a offert 6,668 sacs, dont la plus grande partie de la qualité saine a été retirée; l'avariée a été vendue: Singapore 1re classe 6 1/8 d.; quelques lots jusqu'à 6 1/4 d.; avarie 2e cl. de 6 à 6 1/2 d.; forte avarie et réempaqueté de 5 7/8 à 6 d.; la partie saine a été retirée à 6 1/4 d.; Trang retirée de 6 1/4 d.; quelques lots Penang ord. vendus de 5 7/8 à 5 d. belle qual. Achem vendu à 6 d.; avarie 1re cl. de 5 7/8 à 6 d., et 2e cl. à 5 7/8 d. Depuis lors il s'est encore vendu sur les qualités retirées 500 à 600 sacs Singapore à 6 1/4 d. Le poivre blanc est soutenu: 273 Singapore, en partie vendus; belle qualité à 12 1/8 d.: un lot à 12 3/4 d.; 26 sacs Penang à 12 d.; 7 caisses poivre Natif Cayenne, retirés à 2 sh. 3 d. Le piment est soutenu; 280 sacs ont été en partie vendus, moyen à beau de 2 5/8 à 2 3/4 d., et moyen à bon petit de 2 5/8 à 2 3/4 d. Les noix de muscade sont en hausse de 1 d.; on en a offert 313 colis, dont seulement une partie a été achetée 70 à 73 noix à la livre vendues de 3 s 3 d à 3 s 6 d.; 99 à la liv. à 2 s 10 d.; 112 1/2 à la l. de 2 s 6d à 2 s 9 d. - ord. et noix ridées de 1 s 6d à 2 s 2 d. ord. et rognées 150 à la l. à 10 s 10 d.; rogn. 108 à la l., retirés à 2 s 11 d. et petites noix à 1 s 9 d. Le macis est calme; 31 cts ont été en majeure partie retirés; moyen rougeâtre bon pâle de 4 s à 4 s 9 d.; quelques lots 7e qualité ord. ont été vendus de 3 s 4 d à 3 s 9 d. En cannelle de Ceylan, on a retiré 20 b. de 2 s 3 d à 3 s 6 d et à 1 s pour qualité ordinaire. La cannelle de Chine est tenue à des prix fermes; on en a offert 244 caisses qualité non préparée, dont la partie saine a été retirée à 00 s.; quelques lots forte avarie ont eu acheteurs de 82 à 83 s.

De gré à gré, on a vendu cette semaine, sur ce marché, 500 sacs poivre noir de Penang, à 6d et 500 sacs poivre blanc de Singapore de 12½ à 12d.

A Liverpool, on a vendu cette semaine 1,250 sacs farine de Sagou, de 15 à 16s 3d., suivant qualité: 250 sacs poivre noir de Singapore, de 6½ à 6¾d et 100 sacs canelle de Chine, à 2½d.

En France, il n'a été vendu cette semaine au Havre que 165 quarts tapioca de Rio-Janeiro, de fr. 47-50 à 48 par 50 kilos.

*Fruits.*—La demande ne s'est pas encore revécée et dans le but d'achever la vente et réduire leurs stocks, les détenteurs feraient quelques concessions sur les cours du mois de Décembre. Les énormes quantités qui sont arrivées à Londres pendant la dernière quinzaine de Novembre et le mois de Décembre ont probablement l'effet d'ébranler la confiance dans les raisins. On cote aujourd'hui les raisins sur couche \$1.55 à \$1.60 et ceux de Vi-

ence 7½ à 7¾c. Les noix sont fermement tenues.

On cote les noisettes de Barcelone 10 à 10½c; cote de Grenoble 7 à 8c. Les amandes sont rares et tendent à la hausse.

*Huiles.*—Affaires très calmes. Huile de Loup-marin raffinée 67½ à 70c. paille 60 à 62½, huile de morue 54 à 56c.

*Huiles de graines.*—A Londres, l'huile de lin est calme, toutefois, reste assez bien soutenue, on cote en disponible 32 sh. 9 d. à 32sh. 10½d. et livrable de janvier à avril, 33sh. 3d. à 33sh. 6d. L'huile de colza s'est cotée à des prix passablement irréguliers cette semaine et clôture à 43 liv. 10sh. pour disp. et liv. sur déc.

A Hull aussi, l'huile de lin est inactive et se cote 31 sh. 10½ d. en disp. et 33 sh. 6d. sur livraison des quatre premiers mois de l'année prochaine.

A Liverpool, on cote l'huile de lin, en barique, 31 sh. 6 d. et l'huile de colza raffinée, 40 sh. 6 d.

*Melasse.*—Cette douceur est toujours négligée. Nous n'avons aucune vente importante à signaler.

*Pétrole.*—Les détenteurs dans l'Ouest ont avancé leurs prix, mais notre marché n'en a peu été affecté. Cette hausse dans Ontario nous fait l'effet d'être en langage de cartes un bluff. On cote en disponible 39 c. à 41 c.

*Riz.*—Affaires nulles.

On lit dans une Revue Commerciale européenne sous le titre :

*Riz Brut.*—La tenance du marché pour cet article est faible et, par suite, les acheteurs retiennent sur une grande réserve. A Anvers, on a vendu publiquement 2,400 sacs Nécransis de 1822, avarié, à de très-bas prix; de gré à gré, on cote le Nécransis sain fl 5 3/4 à 6, entrepôt, par 50 kilos.

A Londres, on a vendu cette semaine, en disponible, 22,000 sacs Nécransis de 9 sh. à 8 sh. 9 d., 1,500 sacs Bengale jaune de 9 sh. 4d. à 10 sh.; 13,000 sacs Bassein à 9 sh. 6d. et 12,000 sacs Rangoon à 9 sh. 6 d. et à livrer. 500 tonn. Bengale, de 10 sh. 10 1/2 d. à 12 sh. 9 d.; 1,800 tonn. Dacca, de 9 sh. à 9 sh. 6 d.

A Liverpool, les riz du Bengale sont sans changements et ont eu la vente de 500 pochettes Ballam, à 9 sh. 9 d.; les riz des Indes, par par contre, sont en hausse; il s'en est traité 3,932 sacs Moulmain, avarié, à prix non cités; 300 tonn. Bassein, à 9 sh. 6 d.; 500 tonn. Nécransis, à 9 sh. du quai et 500 tonn.

Rangoon, qualité moyenne garantie, à 9 sh. 9 d. dual.

En France, les affaires en grain ont de nouveau été complètement nulles depuis huit jours.

*Sel.*—Rare et ferme sans demande importante. Gros de Liverpool \$2.25; Tous pour Salaisons 40 c. par minots; Fachoylled \$2.25 à 2.50.

On dit que M. Johnston, l'assistant-commissaire des Douanes, va être nommé percepteur des Douanes de St. Jean N. B., et qu'il sera remplacé par M. Peachy, principal commis du même département.

La Chambre de Commerce d'Ottawa doit donner un grand banquet aux délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance la semaine prochaine.

## Revue du marché de bois

Pour l'année 1872, par MM. Carbray & Routh  
commissionnaires en bois.—Québec et Montréal.

Montréal, 31 décembre 1872.

La campagne s'est ouverte le printemps dernier sous les auspices les plus incertains pour le commerce de bois. Les manufacturiers avaient d'énormes stocks de billots dans la forêt, résultat d'un hiver long et favorable et les négociants se faisant illusion comme à l'ordinaire sur leur position, en voyaient voir poindre une ère de bon marché. Les producteurs néanmoins ne firent aucune concession sur les cours à la clôture de 1871, et comme le printemps s'avantait sans qu'on put constater de contrats importants, ils purent considérer leur position suffisamment avantageuse pour hasarder une hausse. La sécheresse du mois de mai obstruant considérablement les facilités de la flottaison causa une irruption d'opérateurs sur le marché et nonobstant l'augmentation notable dans les recettes de billots qui eut lieu dans la dernière quinzaine de juin, les cours se maintinrent fermement jusqu'à la clôture de la navigation, en conséquence de contrats importants que les propriétaires des scieries avaient conclus.

Malgré les hauts prix qui ont prévalu le profit des manufacturiers fut moindre que pendant l'année précédente en conséquence de la cherté de la main d'œuvre et des comestibles qui avait haussé de pleinement 25 à 35 pour cent. La flottaison avait été aussi extraordinairement dispendieuse les travailleurs ayant été déchargés en désespoir de cause pendant le mois de mai et rengagés et rééquipés de nouveau pendant le mois de juin qui vit le plus fort de la flottaison.

Le marché aux madriers s'est maintenu à des cours exceptionnellement élevés pendant toute la saison, la demande dépassant continuellement les offres et les prix haussèrent régulièrement d'un dollar sur les madriers de première qualité à la clôture de la navigation.

Elle suivent les prix par étalon de 2,750 pieds, mesure de planche d'un pouce.

	Automne 1872	Printemps 1872	Print. 1871
Pin 1ère qualité...	\$48	\$90	\$80
2de "	64	60	53
3me "	32	30	27
Épinette 1ère qualité	36	34	32
2de "	28	26	23
3me "	20	18	16

Quelqu'élevés que soient ces prix, on aurait encore payé davantage s'il y avait eu du stock en disponible, car déjà avant le milieu de l'été on avait accaparé jusqu'au dernier morceau de bois.

Il en fut des planches comme des madriers, et comme au mois de février et mars il ne s'était encore conclu que peu de contrats, et ce à pas au-dessus de \$88 et \$33 par étalon de première qualité de pin et d'épinette respectivement (les autres qualités en proportion) les détenteurs sont maintenant fermes dans leur demande de \$102 pour le pin et \$40 pour l'épinette et au moment où nous écrivons de forts con-

trats sont à la veille de se clore pour bois à scier.

Les grands travaux de l'hiver dernier dans la forêt ont abondamment fourni le marché de billots, mais comme les opérations de cet hiver ne dépasseront pas cinquante pour cent de l'année dernière, il faudra que la flottaison se passe sous des circonstances exceptionnellement avantageuses les printemps prochains pour en avoir une quantité suffisante.

La difficulté du marché à l'argent tant pour les opérations actuelles que pour les avances pour hiverner un stock considérable de billots, et la hausse continuelle des gages, cout du transport des provisions, l'absence du gel et une forte quantité de neige dans les bois sont autant de raisons pour diminuer les opérations dans la forêt. A cela il faut ajouter les grands embarras qu'on rencontre à chaque pas pour faire des ponts et des chemins résultant des fortes pluies de l'automne dernier qui se font encore sentir.

Aux scieries les stocks de bois sont considérables, mais il en est peu entre les mains des manufacturiers, étant le reste des contrats de l'année dernière non-expédiés par cause du manque de moyens de transport. Dans les cas, néanmoins où les acheteurs hésitent à régler les balances qui hivernent, les propriétaires des scieries les reprennent et les tiennent pour leur compte. Les stocks de madriers sont de 60 pour cent moindres que l'hiver dernier.

Pin.—La perspective pour cet article est entièrement à la hausse et pour laquelle a suivi les phases de ce bois, la chose est indubitable. La consommation en est arrivée au point que sa valeur ne peut être aucunement affectée par un surcroît de production. Les marchés pour ce bois sont si nombreux et si étendus, les communications si faciles, que l'équilibre s'établit immédiatement, et tandis que la demande paraît augmenter dans une progression géométrique, on discute continuellement la question de pouvoir y suppléer. Depuis deux ans nous avons été témoin d'une hausse énorme dans les prix, à tel point que les mieux informés de la valeur du pin ne pouvaient s'empêcher d'en être étonnés, et nous osons prophétiser que dans quelques années, on s'étonnera encore davantage et nous serions des plus surpris si la saison prochaine ne nous faisait pas voir le commencement de la réalisation de notre prophétie.

Pendant la saison dernière, des acheteurs trop confiants espéraient voir la baisse s'établir et contre l'opinion de ces derniers, nous en émettions une contraire, et en juin dernier, nous avisions nos amis de ne pas retarder davantage de faire leurs approvisionnements. Nos espérances se sont réalisées. La hausse fut régulière et fut de \$1 à \$3 par M. selon qualité.

Les scieries de pin à Ottawa se sont coalisées pour suspendre entièrement le travail de nuit pendant la saison prochaine et ont signé des engagements à cet effet. Par cette action, on estime que la production sera diminuée d'environ 25 pour cent. On donne pour raison de ce procédé la qualité inférieure de l'ouvrage qui résulte du travail de nuit et qui fait que le

cout est de pleinement 50 pour cent au dessus de celui de jour.

Épinette.—La hausse dans cet article n'est pas aussi évidente en conséquence de la diminution des approvisionnements. Il est peu de scieries occupées au possible de leur capacité et comme il n'est pas resté un morceau de bois propre à être converti en planches pour lequel il a été contracté avant l'ouverture de la navigation, de nombreuses commandes reçues après cette époque ont dû rester inexécutées. Les contrats pour planches devraient toujours être conclus de bonne heure, par ce qu'autrement les billots sont sciés en madriers qui trouvent toujours placement immédiat dans le marché que nous avons à notre porte avec les avantages additionnels de facilité de sciage, labeur à bon marché, peu de perte résultant des traits et le privilège de livrer le bois aussitôt que scié.

Pruche.—Ce bois est toujours négligé. Il y a d'immenses sections de bois de la meilleure qualité sur le St. Laurent que les propriétaires tiennent en réserve en attendant des prix plus rémunérateurs avant de les abattre.

Frets.—Les frets par canal ont été très lourds jusqu'à août, temps auquel les meilleures qualités de bois devaient entrer dans les États-Unis sous le nouveau tarif. Après le premier d'août, les bateliers firent la loi et les taux dépassèrent les plus élevés de l'année dernière de \$2 par M. Dans l'impossibilité de faire l'ouvrage de cinq mois dans trois, une forte quantité de bois a dû rester inexpédié.

Les frets de la grande navigation ont ouvert à des cours très élevés et ont haussé régulièrement à mesure que la saison avançait.

Les expéditions à la Rivière Plate furent très actives et furent du double de l'année dernière. Le marché prit ce surplus sans effort et nous nous attendons à voir les expéditions augmenter encore davantage l'année prochaine. Les changements comprirent le pin de toute espèce, un peu d'épinette et quelque peu de pruche.

État approximatif d'approvisionnement et de ressources de bois dans les districts de l'Ottawa et du St Laurent.

	Ottawa et tributaires	
	Déc. 1872	Déc. 1871
	Pieds	Pieds
Madriers sciés...	80,000,000	100,000,000
Madriers en disponible.....	5,000,000	
Planches sciées...	320,000,000	285,000,000
Planches en disponible.....	20,000,000	16,000,000
Planches en seconds mains.....	55,000,000	37,000,000
Billots transportés le long des cours d'eau l'hiver dernier pes	4,000,000	2,660,000
Billots en mains ou en chemin pes.	2,000,000	750,000
Billots qu'on se propose de sortir pes.	1,200,000	3,200,000
	St. Laurent et tributaires au-dessous de Montréal.	
Madriers sciés...	250,000,000	225,000,000
Madriers en disponible.....	40,000,000	120,000,000
Planches sciées...	135,000,000	130,000,000
Planches en disponible.....	10,000,000	16,000,000



Billots transportés le long des cours d'eau l'hiver dernier pcs.....	2,800,000	2,000,000
Billots en main ou en chemin pcs.	1,100,000	200,000
Billots qu'on se propose de sortir pcs.	2,000,000	2,250,000
<i>Mouvement du commerce de bois dans le Port de Québec pendant l'année 1872.</i>		
	Ressourc.	Export. En dispon. 1 déc. 1882.
Chêne p. cub.	2,471,111	2,952,040 1,093,736
Orme "	121,495	1,061,400 235,746
Frêne "	92,953	265,080 92,039
Merisier "	343,012	399,760 9,603
Épinette "	90,352	6,200 59,181
Pin blanc carré "	11,151,347	15,514,680 11,065,332
Pin blanc octogone "	4,419,805	3,617,743
Pin rouge "	932,614	1,941,160 892,017
Douelles		
Étalon M. pds.	1,971	1,466 961
A tax. "	4,149	2,805 2,408
A brls. "	119	51 142
Madriers		
Pin étalon "	4,949,078	5,267,422 1,536,431
Sapin "	1,450,900	1,153,856 299,787
Lattes		
Pin rouge et pruche cordes	64	1,273 179
EXPORTATIONS		
A la G. Bretagne :	1872	1871 1870
Bois carré M. p. cbs.	22,140	20,720 21,500
Madriers M. pds.	193,086	137,298 180,000
A la rivière Plata :		
Pin et épinette		
72 vaisseaux M. pds.	28,290	
48 " "		16,192
68 " "		25,216
Au Pérou et à la côte occidentale :		
18 vaisseaux M. pds.	10,222	
2 " "		1,243
2 " "		1,320
A Rio Janeiro :		
3 vaisseaux M. pds.		1,080
Aux Bermudes :		
2 vaisseaux M. pds.		235
1 " "		110
A Cuba :		
Par mer et canal M. shooks do.	200	150
En France :		
3 vaisseaux bois carrés M. pieds cubes douelles	60	
Étalons M. épinette M. pieds	13	62
2 vaisseaux bois carré M. pds. cubes douelles	42	
Étalons M. madriers	40	
M. pds.	274	
Au Portugal et en Espagne :		
12 vaisseaux bois carrés M. pds. cbs.	46	
42 vaisseaux douelles	146	
Étalons M. madriers M. pds.	355	
6 vaisseaux bois carrés M. pds. cubes douelles	45	
Étalons M. madriers	215	
M. pds.	75	
En Hollande et à la grique :		
6 vaisseaux bois carrés M. pds. cubes madriers	122	
M. pds. bois carrés	214	

rés m- pds. cubes. madriers	162
M. pds	256
Aux États-Unis par le canal Chambly :	
Bois carré M. p. cbs.	1,128 1,093 966
Voliges M. pièces	610 1,015 743
Madriers et planches M. pieds	219,070 125,075 182,151
Lattes M.	2,913 7,235 9,695
Burdeaux M.	1,558 2,039 740
Billots et dormants M. pieds	250
Autres bois	\$15,852 \$13,602 \$30,000
Nombre de vaisseaux engagés pour transporter le ci-dessus	1720
Estimé pour chemin de fer M. pieds	57,000 45,000 10,000
FRETS.	
<i>Moyenne des prix payés pendant la saison de 1872.</i>	
Shooks (boites à sucre) aux Indes Occidentales chaque	S 0.00 à 0.40
Bois aux Indes Occidentales par M. pieds	
Bois à Montevideo	21.00 à 23.00
Pérou et Chili	20.00 à 22.00
Melbourne, Aust.	20.00
De Québec à la Grande-Bretagne Bois carré, par 50 pieds cbs. stg.	30 à 37
Douelles par étalon de St. Pétersbourg 1980 pieds	80 à 87/6
De Québec ou d'Ottawa par canal à Burlington (en or)	2.50 à 3.00
De Québec ou d'Ottawa par canal à Whitehall, en or	2.75 à 3.25
De Québec ou d'Ottawa par canal à Albany ou Troy U.S. Cy.	5.50 à 6.50
De Québec ou d'Ottawa par canal à New-York, U.S. Cy.	6.50 à 7.50
N.B.—Les premières cotes sont de Québec, les dernières d'Ottawa.	
Des Trois-Rivières, Sorel ou Montréal par canal à Burling. en or	S 1.75 à 1.90
Des Trois-Riv. Sorel ou Montréal par canal à Whitehall, en or	2.00 à 2.15
Des Trois-Rivières, Sorel, ou Montréal par canal à Troy ou Albany, U. S. Cy.	4.75 à 5.50
Des Trois-Rivières, Sorel ou Montréal par canal à N.-York U. S. Cy.	5.75 à 6.50
N.B.—Les premières cotes sont de Sorel ou Montréal, les dernières des Trois-Rivières.	
<b>Chemin de fer du Canada Central.</b>	
La Cour de Chancellerie d'Ontario vient de rendre une très importante décision et pour la province supérieure et pour la compagnie du chemin de fer du Canada Central.	
Voici ce dont il s'agit. Lorsque la compagnie du chemin de fer du Canada Central fut incorporée, la province-unie du Canada lui octroya sous forme d'encouragement 10,000 acres de terres par mille de chemin terminé. Les travaux furent d'abord poussés avec peu de vigueur. En 1867, eut lieu la confédération, et les provinces d'Ontario et de Québec qui formaient l'ancien Canada, furent séparées et obtinrent chacune un gouvernement distinct.	
L'époque fixée pour l'exécution des travaux avançait rapidement; la compagnie s'adressa au Parlement Fédéral pour obtenir un acte amendant sa charte et étendre de cinq années le temps alloué pour la construction du chemin. Le bill passa malgré l'opposition déterminée de l'Hon. J. S. Macdonald, alors premier ministre d'Ontario, et de ses collègues.	
Les travaux furent ensuite poussés avec plus de vigueur et le chemin est aujourd'hui achevé jusqu'à Pembroke. A mesure que les travaux avançaient, la compagnie demandait au gouvernement d'Ontario de lui remettre les milliers d'acres de terres auxquels elle avait droit.	
Le gouvernement refusa et il fut entendu que le débat serait porté devant les tribunaux.	
Deux questions légales furent soulevées de la part d'Ontario: 1o. Que la province n'était point tenue de remplir les obligations contractées par le Canada. 2o. Que dans tous les cas Québec était obligé de payer la moitié de l'octroi.	
Le vice chancelier Strong a décidé 1o. Que la constitution, en léguant aux provinces les terres publiques les obligeait d'en acquitter les charges; et 2o. Que les terres octroyées se trouvant situées en Ontario, c'était cette province qui devait les livrer à la compagnie.	
Cette décision va permettre aux directeurs du chemin de fer du Canada Central de pousser plus activement leur entreprise et l'on évalue à plus d'un demi-million la somme qui leur reviendra de ce jugement.	
Comme cette ligne fait virtuellement partie du chemin de colonisation et du chemin du Pacifique, nous devons nous réjouir de tout ce qui lui arrive de favorable et peut assurer son plein succès.— <i>Nouveau-Monde.</i>	

nir un acte amendant sa charte et étendre de cinq années le temps alloué pour la construction du chemin. Le bill passa malgré l'opposition déterminée de l'Hon. J. S. Macdonald, alors premier ministre d'Ontario, et de ses collègues.

Les travaux furent ensuite poussés avec plus de vigueur et le chemin est aujourd'hui achevé jusqu'à Pembroke. A mesure que les travaux avançaient, la compagnie demandait au gouvernement d'Ontario de lui remettre les milliers d'acres de terres auxquels elle avait droit.

Le gouvernement refusa et il fut entendu que le débat serait porté devant les tribunaux.

Deux questions légales furent soulevées de la part d'Ontario: 1o. Que la province n'était point tenue de remplir les obligations contractées par le Canada. 2o. Que dans tous les cas Québec était obligé de payer la moitié de l'octroi.

Le vice chancelier Strong a décidé 1o. Que la constitution, en léguant aux provinces les terres publiques les obligeait d'en acquitter les charges; et 2o. Que les terres octroyées se trouvant situées en Ontario, c'était cette province qui devait les livrer à la compagnie.

Cette décision va permettre aux directeurs du chemin de fer du Canada Central de pousser plus activement leur entreprise et l'on évalue à plus d'un demi-million la somme qui leur reviendra de ce jugement.

Comme cette ligne fait virtuellement partie du chemin de colonisation et du chemin du Pacifique, nous devons nous réjouir de tout ce qui lui arrive de favorable et peut assurer son plein succès.—*Nouveau-Monde.*

**Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.**

**BRUT [Poids]. Gross weight.**—Poids de la marchandise et de ce qui la contient, ou de l'emballage. On se servait autrefois du mot *ort*.

**CAHIER DES CHARGES. A schedule of the clauses and conditions.**—C'est un acte préliminaire qui précise les conditions d'une adjudication. Le cahier des charges n'est pas par lui-même un contrat dès qu'il sera formé par l'adjudication. On dresse le cahier des charges et on le dépose dans un lieu public où chacun peut en prendre connaissance et faire les observations qui naissent de son examen et tendent à modifier sa rédaction. Au jour de l'adjudication publique, cet acte, qui ne doit plus être changé, est lu avant de procéder, soit à la lecture des offres qui ont été faites par écrit, soit aux enchères verbales; et lorsque l'adjudication est faite, le contrat est formé et régi par les termes du cahier des charges.



## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 16 JANVIER 1873.

### Chambre de Commerce de la Puissance.

(Dépêche spéciale au *Négociant Canadien*.)

Ottawa, 15 janvier 1873.

La Chambre de Commerce de la Puissance formée des délégués des diverses organisations commerciales du Canada, s'est réunie aujourd'hui en cette ville. Le président, M. W. McGivern, occupait le fauteuil. L'assemblée est nombreuse bien que tous les délégués n'aient point répondu à l'appel.

Le Conseil Exécutif sortant de charge a soumis son rapport annuel, qui est le troisième depuis la fondation de cette chambre.

#### TROISIEME RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL EXECUTIF.

En remettant leur mandat, les membres du Conseil Exécutif ont beaucoup de plaisir à soumettre à cette troisième réunion annuelle, un court résumé de leurs procédés depuis l'assemblée générale annuelle du mois de janvier 1872.

Immédiatement après l'ajournement, des copies de toutes les résolutions adoptées et des recommandations faites, furent transmises à chacune des organisations constituantes, et on ne perdit point de temps pour se conformer aux instructions de la chambre.

Toutes les requêtes, mémoires et résolutions que l'on avait décidé de transmettre au gouverneur en Conseil ou au Parlement ont été dûment transmises et l'on a reçu les accusés de réception.

#### Réponse à l'Adresse de félicitations de la Chambre.

Vers la fin de la dernière assemblée, une adresse de félicitations à Sa Majesté la Reine à l'occasion du rétablissement de Son Altesse Royale le Prince de Galles fut votée à l'unanimité, et MM. McGivern, Young, Read, Cameron, Skend et Morin furent chargés de se rendre auprès de Son Excellence le gouverneur-général et de le prier de vouloir bien transmettre l'adresse à Sa Majesté. Ce qui fut fait. Subséquentement les réponses suivantes furent reçues :

(Copie)

Le Secrétaire d'Etat par les colonies,

Au Gouverneur-Général,

Downing St., 29 février 1872.

(Canada No. 41)

MILORD,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche No. 24 du 7 courant transmettant une adresse à la Reine de la part de la Chambre de Commerce de la Puissance du Canada, félicitant Sa Majesté du rétablissement de S. A. R. le prince de Galles.

J'ai reçu instruction de faire parvenir au président et aux membres de cette chambre les remerciements de la Reine pour leurs sympathies et de les assurer que Sa Majesté apprécie grandement l'esprit de loyauté et d'attachement à la personne et à la famille de la Souveraine, qui brille dans leur adresse.

J'ai l'honneur, Etc.,

(Signé) KIMBERLEY.

Gouverneur-Général,

Le très-honorable Lord Lisgar,

G. C. B., G. C. M. G. Etc., Etc.

Bureau du Gouverneur-Général,

Ottawa, 19 mars 1872.

Monsieur,

J'ai reçu instruction de Son Excellence le

gouverneur-général de vous transmettre la présente copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, en réponse à une adresse à Sa Majesté de la part de la Chambre de Commerce de la Puissance du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé) F. TURVILLE,

Secrétaire du Gouverneur.

Au président de la Chambre de Commerce de la Puissance.

#### Rapport des procédés.

Suivant le plan généralement suivi, après chaque assemblée annuelle, le secrétaire de la chambre a publié un rapport complet des procédés de ses diverses séances couvrant quatre jours, et il en a été envoyé à chaque organisation représentée un nombre suffisant pour qu'un exemplaire pût être donné à chacun des membres de ces organisations. Des copies en furent aussi transmises à toutes les chambres de commerce du Royaume-Uni et des Etats-Unis dont il a été possible de se procurer l'adresse.

Le Conseil ose exprimer l'espoir, comme ses prédécesseurs l'ont fait, que ce document sera conservé par les membres comment étant à toutes fins que de droit [en outre des minutes du secrétaire] les archives de la Chambre.

#### Réciprocité—Convention de New-York.

Une résolution fut adoptée à la dernière assemblée annuelle, suggérant l'envoi de représentants à une conférence avec le Conseil Exécutif de la Chambre nationale de Commerce des Etats-Unis qui devait avoir lieu à Washington, D. C. dans le mois de février. Tout en désapprouvant le projet de zolverein tel que proposé par la Chambre des Etats-Unis à la Convention de : St. Louis en décembre 1871, cette chambre fit connaître son désir de prendre en considération la question de placer sur un pied plus favorable et plus avantageux les relations commerciales du Canada avec la république voisine.

Cette importante question fut prise en considération par votre conseil avant de se séparer, le dernier jour de l'assemblée annuelle, alors qu'il fut résolu que le président se mettrait en communications avec le président de la Chambre des Etats-Unis pour lui apprendre qu'une délégation se rendrait volontiers aux Etats-Unis si elle recevait l'assurance qu'un plan plus équitable que celui d'un zolverein serait soumis à la discussion. Une contre correspondance eut lieu ; mais à raison d'une grave indisposition du président et d'autres membres d'Ontario, il fut décidé qu'il n'était point à propos d'envoyer une représentation incomplète.

En octobre dernier, le Conseil Exécutif reçut une communication du Conseil de la Chambre nationale des Etats-Unis, l'invitant à assister à la cinquième convention annuelle de cette organisation qui devait avoir lieu à New-York le 15 de ce mois et les jours suivants.

Le retard de l'invitation ne permit point au Conseil de se réunir en Canada ; c'est pourquoi les membres furent requis de se réunir à New-York lundi le 14 octobre, en conférence sur les sujets qui seraient probablement discutés. Au moment dit se trouvaient réunis : l'Hon. John Young, et L. E. Morin, Ecr. de Montréal, le premier représentant M. Thos Rimmer ; T. H. Grant, Ecr. de Québec, représentant Henry Fry, Ecr. ; et l'assistant-secrétaire, M. Wm. J. B. Patterson. Subséquentement le président, Wm. McGivern, Ecr. et A. T. Wood, Ecr., d'Hamilton, arrivèrent, celui-ci agissant comme représentant de James Watson, Ecr. L'assemblée fut consacrée à la discussion des meilleurs moyens d'abaisser le prix du transport des marchandises de l'Ouest à l'Océan, par les voies d'eau et par les chemins de fer du Canada et d'amener un état de relations commerciales plus intimes avec les Etats-Unis.

Vos représentants furent extrêmement bien reçus et un comité de la Chambre nationale fut chargé de conférer avec eux. Il se composait de MM. L. S. Taylor, de Cincinnati, président, Hawley, de Détroit, Fish, de St. Louis, Fairbanks, de Chicago, Watherell, de Philadelphie, Candler, de Boston, et W. S. Young, de Baltimore.

Comme résultat de la conférence, la Chambre Nationale discuta et finalement adopta avec une grande unanimité le préambule et la résolution qui suivent :

"Attendu qu'il nous a été représenté par les délégués de la Chambre de Commerce de la Puissance que dans leur opinion, le gouvernement et le peuple du Canada consentiraient avec joie à un traité de réciprocité commerciale qui serait également avantageux à leur pays et au nôtre par un échange libre des choses nécessaires et par l'abaissement des frais de transport du grain et des autres produits de l'intérieur aux ports de mer ; et

"Attendu qu'il incombe à la chambre nationale de commerce d'exercer son influence légitime à promouvoir toutes les mesures qui tendent à augmenter le commerce du pays ainsi que sa prospérité industrielle et commerciale ; c'est pourquoi,

"Qu'il soit résolu d'adresser un mémoire au Congrès pour l'engager à ouvrir un crédit pour la nomination d'une commission devant agir en accord avec le Département d'Etat, dans la négociation d'un traité de réciprocité assis sur des bases larges et libérales, comprenant également l'élargissement des canaux canadiens par le gouvernement du Canada et le droit pour les navires américains d'y passer aux mêmes conditions que les vaisseaux canadiens."

Comme on s'y attendait, il y eut diversité d'opinions parmi les membres de la Chambre nationale sur la question des relations commerciales avec le Canada. Vos délégués, cependant, n'y participèrent qu'en autant qu'il fallait donner des explications.

Un amendement à cette résolution fut proposé comme suit : "d'insérer après le mot base les mots basés sur le libre-échange tant des produits et que des manufactures des deux pays et l'usage de moyens de transport dans les deux pays par leurs citoyens respectifs aux mêmes conditions que celles faites aux citoyens du pays qui possède les moyens de transport."

En conséquence de certaines remarques faites par des orateurs, votre président dit :

"Qu'il désire dire un mot de la part de la Chambre de la Puissance. Il craignait qu'il y eut quelque malentendu sur la position occupée par les Messieurs présents. Il paraissait régner une impression qu'ils étaient venus solliciter le renouvellement du traité de réciprocité. Ce n'est pas leur but. Ils sont venus sur l'invitation de la Chambre Nationale pour conférer sur la question dans l'intérêt des deux pays. Ce n'est pas la faute du Canada si le traité a été abrogé. Le peuple canadien a toujours pensé qu'il était avantageux aux Etats-Unis comme au Canada. Il est encore de cette opinion, et il est prêt à reprendre la discussion de la question avec les américains ; il est persuadé qu'un échange d'opinions entre les marchands des deux pays ne saurait produire que de bons résultats. Tel est le sentiment du peuple canadien et il croit bon de le faire connaître en peu de mots."

L'Hon. John Young parla aussi comme suit :

"Lors de la formation de la Chambre de Commerce de la Puissance, ils furent invités par le président de la Chambre Nationale à la rencontrer à Boston dans le but de prendre en considération la question des relations commerciales entre les deux pays. Subséquentement, en conséquence d'une seconde invitation, ils se rencontrèrent à St. Louis, et maintenant ils se réunissent à New-York dans le but d'avoir une libre conférence. Les résolutions rapportées par le comité sont, dans son opinion, aussi convenables que possible à la circonstance. Il désire rappeler à la Chambre que nous n'avons pas plus que les délégués

américains le pouvoir de négocier un traité, n'ayant point une position officielle qui les autorise à parler au nom du gouvernement. Ils ne possèdent que le droit de représentation à leur gouvernement, et il ne doute point, d'après ce qu'il sait du sentiment public en Canada que toute recommandation de la Chambre de la Puissance ne reçoive une juste considération. Ils sont venus pour exposer aux marchands américains les avantages que le Canada possède en fait de transport. Il croit le Canal Welland infiniment supérieur au canal projeté de Niagara et que son élargissement augmenterait énormément la valeur des produits du Grand Ouest, promouvant ainsi la prospérité de tout pays. Ils ne sont pas venus solliciter la réciprocité. Bien qu'ils regardent un traité équitable comme très important pour le Canada, ils désirent qu'il soit bien compris que la prospérité du Canada n'en dépend nullement.

« Il cita un rapport de M. Jarvis ingénieur américain, pour prouver la grande importance d'obtenir de nouvelles facilités de transport. Ce rapport est presque prophétique en ce qui regarde l'énorme augmentation de la production des Etats de l'Ouest.

« Il lut aussi un extrait du rapport de M. John D. Mills pour établir que ses assertions d'alors n'étaient point exagérées. Quand il [M. Young] jette un regard sur les 30 dernières années et qu'à la lumière du passé, il examine ce que sera la prospérité des 30 années prochaines, il reste persuadé que ses prédictions étaient bien fondées. C'est pourquoi il ne devrait point exister de jalousie entre les deux peuples en matière de transport. Quant à l'amendement proposé, rien ne pourrait plus sûrement empêcher la réciprocité que son adoption. Il ne peut pas oublier que le Canada est une colonie anglaise et que les droits différentiels en faveur des Etats-Unis sont impossibles.

« On a suggéré que l'on pourrait inclure un nombre d'articles manufacturés ; cela est possible, mais la résolution et le préambule conviennent tout le terrain, laissant à la commission le soin des détails.

« Il fit voir les grands avantages qui résulteraient pour les deux pays d'une parfaite entente commerciale. Un traité de réciprocité équitable établirait des sentiments d'amitié entre les deux peuples, contribuerait à leur prospérité, et pour ces raisons, il espérait que la résolution serait adoptée et bientôt suivie de résultats pratiques.»

Avant de quitter New-York, vos représentants par l'organe de leur président, invitèrent le conseil de la Chambre des Etats-Unis à se trouver présent à cette troisième assemblée de votre chambre, et subséquemment cette invitation fut réitérée par lettre officielle du président et du secrétaire.

Réciproquement la cordialité du président, du conseil et des membres de la chambre des Etats-Unis, manifestée tant dans les rapports personnels que dans l'adoption du préambule et de la résolution ci-haut, le Conseil a rédigé une résolution qui vous sera soumise pour considération et adoption.

#### Troisième de Washington.

Il serait inutile d'exprimer une opinion sur les résultats du traité de Washington en tant qu'ils peuvent affecter l'avenir du Canada, qu'il suffise de dire que les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont été débarrassées de questions qui n'étaient point de nature à promouvoir des sentiments d'amitié entre les deux peuples. Les sujets relatifs aux relations commerciales entre les deux pays peuvent être regardés comme libres d'embarras et l'action de la Chambre dans le passé est une garantie que la question telle qu'elle se présente maintenant pourra être discutée avec franchise et de manière à être comprise.

Si, par bonheur, quelque arrangement convenable pouvait être conclu qui permit le développement des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, on s'apercevrait que tandis que l'absence ne serait pas seule à en profiter, les Etats-Unis ne seraient pas seuls

non plus à offrir des avantages considérables. En tout cas, on peut assurer sans crainte d'erreur que quelque soit leur résultat, les conférences qui ont eu lieu ont contribué à faire disparaître les fausses impressions, à promouvoir la cordialité de sentiments, et d'efforts entre les membres des deux principales organisations commerciales du Continent.

#### Le programme de la convention.

Comme preuve de l'importance de cette troisième réunion annuelle, le Conseil Exécutif réfère aux divers sujets qui sont contenus dans le programme officiel. Dans les quelques cas où les mêmes avis précisément ont été transmis au secrétaire par des organisations différentes, un seul a été inséré, et dans quelques autres cas où un avis n'était point suffisamment explicite, il a été omis ou renvoyé à la chambre qui l'avait transmis, afin qu'il fut corrigé. On croit cependant que malgré l'heure avancée à laquelle plusieurs sujets ont été reçus, toutes les questions qui devront être discutées sont comprises dans le programme tel que rédigé. Le secrétaire les a groupées pour plus de facilité.

En outre de la question des relations commerciales avec les Etats-Unis, les sujets d'intérêt général inscrits comprennent la révision et l'amendement des lois du tarif de douane et d'exciise, les travaux publics et le commerce intérieur, le commerce maritime, l'acte de faillite, les banques, etc.

Le temps alloué pour la discussion de ces importantes questions sera nécessairement très court, cependant l'expérience des conventions précédentes permet au Conseil de prévoir une conclusion de discussion qui n'économisera pas seulement le temps de cette chambre, mais encore donnera de la force et de la clarté aux débats.

La chose est d'autant plus nécessaire que les sujets à discuter ne sont pas seulement nombreux, mais encore d'une grande importance, demandant la sérieuse considération des représentants.

#### Importance des réunions annuelles.

Sans vouloir attacher trop d'importance aux assemblées et aux discussions de la Chambre, le Conseil croit que l'on peut dire à bon droit que ces conventions annuelles sont maintenant regardées avec intérêt par toutes les classes et que ni le gouvernement fédéral ni les gouvernements locaux ne sont indifférents à ce qui s'y dit et s'y fait, car cette organisation a certainement comblé un vide qui existait en Canada, savoir : un moyen efficace par lequel, dans une grande mesure, les besoins du commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie peuvent être exposés au gouvernement et au public. Jusqu'à présent, on s'en est tenu strictement aux questions pratiques, et l'utilité à venir de la Chambre dépendra entièrement de sa persévérance dans cette conduite.

#### Elargissement des canaux.

Les opérations de cette chambre ainsi limitées, s'étendant encore à une multitude de sujets qui requièrent considération et examen. Jusqu'à présent on s'est occupé des grands travaux publics de la Puissance—et la chambre s'est expliquée clairement sur l'extension du système des canaux,—tandis que cette amélioration est commencée sur la section la plus importante—le Canal Welland.—Ce travail est la clé de la situation relativement à la question du transport entre le Grand Ouest et l'Océan, et le gouvernement se hâtera sans doute de le conduire à bonne fin.

#### Chemins de fer canadiens.

Maintenant que la Puissance s'étend de l'Atlantique au Pacifique [comprenant les immenses territoires du nord-ouest—qui sont tous destinés peut-être d'ici à une génération à être érigés en provinces] il devient particulièrement urgent d'ouvrir des communications entre les anciennes provinces et l'intérieur, afin de faciliter les communications postales, et les démarches de la population qui pourront

y être attirés pour s'y établir. Le système de chemins de fer du Canada s'étend et gagne l'ouest, les gouvernements provinciaux font de généreux octrois d'argent et de terres à ces entreprises, tandis que les municipalités en Ontario ne sont pas lentes à souscrire en faveur des projets qui les intéressent. Tout cela indique une détermination générale qui pourrait amener de la part de la Chambre une expression d'opinion en faveur d'une politique qui tout en profitant des magnifiques communications par eau du Canada, ouvrirait l'intérieur à la colonisation et au Commerce.

#### Chemin de fer du Pacifique.

A l'époque où ce rapport fut soumis à votre conseil pour considération et approbation, on ne connaissait rien du progrès des arrangements pour construire le chemin de fer Canadien du Pacifique. La seule information précise publiée sur la route est celle fournie par M. Sandford Fleming, ingénieur principal du chemin, dans son rapport sur « les progrès de l'exploration du chemin de fer canadien du Pacifique, » adressé à l'hon. Ministre des Travaux Publics sous la date du 10 avril 1872.

M. Fleming dit :

« Supposant que certaines difficultés éprouvées dans la lièze montagneuse le long du lac Supérieur puissent être surmontées, on pourra prétendre que la possibilité et la direction générale de la ligne du Chemin de fer d'Ottawa au Fort-Garry et de là à travers les grandes plaines et les Montagnes Rocheuses jusqu'à Tête Jaune Cache, ont été déterminées approximativement et que depuis le point en dernier lieu mentionné, une ligne au moins jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique a été trouvée.»

M. Fleming ajoute plus loin ;

« Le chemin de fer union du Pacifique [comprenant le chemin Central du Pacifique] qui s'étend d'Omaha à San Francisco court, sur une distance de 1,300 milles, ou trois quarts de sa longueur totale, sur un niveau plus élevé que la passe de Yellow Head, et que ce point, qui est le plus élevé du chemin de fer canadien du Pacifique, est moins de la moitié de l'élevation atteinte en plusieurs endroits par la ligne qui est maintenant exploitée à travers le continent.»

M. Fleming donne un tableau des distances dans lequel il compare la longueur de la route entre Montréal, Toronto et les principaux points du nord-ouest et le Pacifique, *via* le Sault Ste. Marie, Duluth et Pembina ; aussi *via* Chicago et St. Paul, comparées avec la route du chemin de fer canadien du Pacifique et démontrant que celle-ci possède un grand avantage sur les deux autres.

#### Voyage du Secrétaire en Europe.

Votre secrétaire [M. Patterson] ayant fait connaître son intention de visiter la Grande Bretagne, le président l'autorisa, si la chose lui convenait, à assister à l'assemblée spéciale « des Chambres de Commerce associées du Royaume Uni, » qui a généralement lieu en automne. A son retour, M. Patterson rapporta que l'assemblée avait eu lieu à Southampton, les 24 et 25 septembre ; qu'un quartité de représentant de la Chambre de Commerce de la Puissance, il avait été très cordialement reçu par le président S. S. Lloyd, Esq, et par les membres généralement, et qu'à un banquet donné aux délégués par Geo. Dunlop, Esq, président de la Chambre de Commerce de Southampton, il a eu occasion de parler du Canada et de fournir des informations sur l'étendue, les ressources et le commerce de la Puissance.

Les résultats des recherches du Secrétaire sur les statistiques, l'émigration, l'éducation agricole, etc, seront, paraît-il, communiqués à l'hon. Ministre de l'Agriculture de la Puissance.

#### Ignorance concernant le Canada.

Le Secrétaire dit qu'il existe beaucoup d'ignorance dans le Royaume-Uni et sur le continent d'Europe relativement au Canada et aux avantages qu'il offre à la Colonisation, et

sur ce point il est d'opinion que bien que nous devions déplorer le fait, il n'en est pas moins vrai que nous canadiens—et le gouvernement surtout—sommes à blâmer pour n'avoir point fait les efforts convenables pour la combattre et la faire disparaître. Les gens de tout rang en Angleterre désirent être éclairés; mais le devoir de répandre des informations sur la Puissance a été jusqu'ici en grande mesure confié aux agents d'émigration qui, à tort ou à raison (en tout cas malheureusement) ne paraissent point pour le moment de toute l'estime désirable. C'est pourquoi votre conseil recommande que la Chambre de Commerce prenne quelque action à ce sujet et se mette en communications avec les organisations commerciales de la Grande-Bretagne.

Un exposé concis de ressources diverses du Canada, particulièrement des grands travaux publics qui seront entrepris immédiatement, comme motifs déterminant pour les classes ouvrières, mis sous les yeux de ces organisations fera beaucoup pour dissiper les fausses impressions existantes. Bien plus; tandis que la grande richesse minière du Canada et ses autres ressources et avantages sont assez bien appréciés dans la partie-nord des Etats-Unis au moins, il y a des parties de la république où l'on ne parle du Canada que comme d'un pays couvert d'immenses forêts dont on peut tirer un approvisionnement inépuisable de bois de pin. Toute décision que vous pourriez prendre dans le but de donner des informations sur le Canada, devrait être assez générale pour rencontrer la nécessité qui existe de ce côté-ci de l'Atlantique comme de l'autre, pour prouver que comme peuple, les canadiens ont devant eux une belle destinée.

*Extension de la Chambre.*

Votre conseil constate avec beaucoup de plaisir par la correspondance du secrétaire qu'il y a une bonne perspective de l'affiliation à cette chambre de plusieurs nouvelles organisations. L'objet de la Chambre est d'avoir à ses réunions annuelles aussi bien que spéciales des représentants de toutes les provinces de la Puissance, et l'on voit venir avec satisfaction le temps peu éloigné où les assemblées annuelles de la chambre fourniront une exposition des opinions commerciales de tous les hommes d'affaires du Canada.

WM MCGIVERN,  
Président.

Les élections des officiers pour l'année courante ont donné le résultat suivant:

Président: Henry Fry, de Québec;  
Vice-président: H. Howland, de Toronto;

Conseil: Hospice Labelle et Andrew Robertson, de Montréal; Pennock, d'Ottawa; Harty, de Kingston; Wood, d'Hamilton; Walker, de London; Thompson, d'Halifax; et Deveber, de St. Jean, N. B.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient l'exposé suivant des recettes et des dépenses du Canada pour le mois de décembre 1872:

RÉVENU	
Douanes.....	\$690,988.10
Excise.....	443,734.46
Département des Postes.....	43,868.24
Travaux Publics.....	97,773.41
Droits sur les estampilles pour billets promissoires.....	12,831.61
Divers.....	59,765.64
<b>Total.....</b>	<b>\$1,348,961.46</b>
DÉPENSES.....	1,326,656.72
<b>Excédant de revenu.....</b>	<b>\$22,304.74</b>

MARCHE MONÉTAIRE.

15 Janvier 1873.

Le marché est plus actif. Les parts de banque ont été actives et il s'est fait des transactions aux prix suivants:

STOCKS.	Acheteurs.	Vendeurs.	Transactions.
Banque de Montréal.....	182 1/2	182 1/2	182 1/2
Banque de Toronto.....	101	101 1/2	101 1/2
Banque de P.A.B. du N.....	83	84 1/2	84 1/2
Banque de la Cité.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Banque de Peuple.....	108 1/2	111	111
Banque de Molson.....	196	197 1/2	197 1/2
Banque de Commerce.....	110	110 1/2	110 1/2
Banque des Marchands.....	109	110 1/2	110 1/2
Banque de Québec.....	107	110	110
Banque Nationale.....	100	101	101
Banque Union.....	80	82	82
Banque des Artisans.....	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Banque Royale Canad.....	117 1/2	118	118
Banque Métropolitaine.....	102	102	102
Banque de Hamilton.....	100	100	100
Banque Maritime.....	98	98	98
Banque d'Echange.....	98	100	100
Cl. Charbon Internat.....	91	102	102
Huron Copper Bay Co.....	35	50	50
Cl. Télégraph Montréal.....	185	189	189
Cl. Télégraph du Peuple.....	187 1/2	187 1/2	187 1/2
Cl. Canad. Michell.....	95	95	95
Cl. de Nav. Canadienne.....	310	310	310
Cl. de Chars Urbains.....	212 1/2	212 1/2	212 1/2
Cl. du Gaz de la Cité.....	190	190	190
Merchants' Exchange.....	100	100	100
Montl. Inv't Ass. Stock.....	111	111	111
Soc. de Const. P. du D.M.....	100	100	100
Canad. Rolling Stock Co.....	100	101	101
Comp. pag. d'Équipement.....	85	85	85
Cl. d'Équip. du Canada.....	85	88	88
Manufacture de Coton.....	102	102	102
Compagnie d'Entrepol.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Graphic Print Co.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Cl. de Chars de P.A. N.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Stock de la Puissance.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons de la Puissance.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Déb. du Gov't 6 p. c. 81/2.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Déb. du Gov't 6 p. c. 5.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons du Havre de Montréal, 6 1/2 p. c. 5.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons du Ch. de F. Champlain et St. Laurent.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Do 8 p. c. sterling.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons Havre de Montréal.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Bons Aqueduc, Montréal.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Stock de Montréal 7 p. c.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Stock de Montréal 6 p. c.....	104 1/2	104 1/2	104 1/2

Change.

Banque de Londres, 60 jours.....	94 à 94 1/2
Privés do do.....	00 à 00
Banque de New-York.....	00 à 00
Privés do do.....	00 à 00
Traites en Or do.....	112 1/2 à 113
Or de New-York, à midi.....	112 1/2 à 00

Greenbacks, 88 1/2.



AUX ENTREPRENEURS  
Chemin de Fer Intercolonial

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'érection d'une Bâtisse pour les Passagers et les Rafraichissements, d'un Hangar pour le Fret et d'une Maison d'Engins à Campbellton, N. B. et pour une Bâtisse destinée aux Passagers et aux Rafraichissements, à New-Castle, N. B.

Les Plans, Devis et formules de Soumissions pourront être vus au bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle, et Moncton.

Les soumissions peuvent être pour tous ou un certain nombre seulement de ces édifices, et seront reçues marquées "Soumissions pour bâtisses" au bureau des commissaires, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 Janvier 1873.

A. Walsh,  
Ed. B. Chandler,  
C. J. Brydges,  
A. W. McLellan,  
Commissaires.

Bureau des Commissaires, Ottawa, 4 déc. 1872. 141

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de  
SYLVESTRE BONNEVILLE & ALFRED GARRIEPY, commerçants, de la Cité de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société comme tels sous le raison sociale de

Bonneville & Garriépy,  
FAILLIS.  
Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Mardi le quatrième jour de Février 1873 à 3 heures P. M., pour l'examen du Faillit et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic.  
Montréal, 4 Janvier 1872. 15-16



AUX OFFICIERS PUBLICS  
DE LA  
PUISSANCE DU CANADA

Avis relatif aux Cautionnements  
Par un Ordre en Conseil, du 17  
Décembre 1872.

IL EST ORDONNÉ.—Que lorsqu'un Officier Public est requis de donner caution pour la due exécution de ses devoirs sous la couronne, la police

De la Compagnie de Garantie du Canada  
Pourra être acceptée à la place de Caution Privées.

Les officiers qui ont déjà donné caution, pourront les libérer et leur substituer immédiatement les bons de cet e Compagnie.

Il n'existe donc plus aucune nécessité pour les officiers du gouvernement d'imposer à leurs amis des responsabilités sérieuses comme cautions, car l'occasion leur est maintenue offerte d'être leurs propres cautions, sur le paiement d'une faible prime annuelle à cette Compagnie.

Copies de l'ordre en Conseil, des prospectus et toutes autres informations peuvent être obtenues en s'adressant au Gérant

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal  
Président.—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.  
Vice-Président.—JOHN RANKIN, écr.,  
Gérant et Secrétaire  
EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,  
et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Puissance.  
15-18

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE CAPITAL D'APPROPRIATIONS

La souscription de la deuxième émission est maintenant close, toutes les parts étant prises. Ceux qui veulent y avoir des livres dans la première ou seconde émission ne peuvent le faire qu'en obtenant des transports.

Les livres de souscription pour les parts seront bientôt fermés. DEPARTEMENT D'ÉPARGNE.

Six pour cent alloué pour sommes au-dessous de cinq cents piastres par les à la Société; sept pour cent alloué pour toutes sommes par lées pour six mois ou plus.

F. A. QUINN, Secrétaire-Trésorier, 55, Rue St. Jacques.

Montréal, 10 janvier 1873.

A LOUER

Possession au 1er Mai prochain

Au coin des Rues St. FRANÇOIS-XAVIER et des COMMISSAIRES, le premier étage du magnifique MAGASIN occupé récemment par BAUS, TUPPER & Co., avec une belle cave de sept pieds de hauteur.

—AUSSI—

DES BUREAUX

Spacieux et bien éclairés au 2nd et 3ème étages avec entrée séparée par la rue ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Cette bâtisse occupe un site exceptionnellement avantageux étant en face de la maison de Douano, près du Port et au centre des affaires.

Des propositions pour le loyer total de la bâtisse seraient également reçues.

S'adresser à

ALPH. DESJARDINS, Bureaux du Nouveau-Monde, No. 50, Rue St. Gabriel, Montréal.



AVIS

MINISTÈRE DES DOUANES,

Otawa, le 27 décembre 1872.

AVIS est, par le présent, donné que, par Ordre en Conseil, en date du 26 courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 3ème section de l'Acte 31 Victoria, chap. 10, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que les articles suivants soient portés sur la liste des articles qui peuvent être importés en Canada francs de droits, savoir :

Fautres, coton, triest de laine et peluche employés dans la fabrication des gants et des mitaines.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

14-16

AVIS

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du chemin de fer intercolonial donnent par les présentes avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions à leur bureau, Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 31 janvier 1873, pour 700 tonnes de charbon de chemin de fer, suivant échantillons, qui peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs à Rimouski, Malbouais, New-Castle et Moncton. Les soumissions doivent déterminer le prix par tonne de 2,240 lbs livrées comme suit: 300 tonnes à Campbellton, 225 tonnes à New-Castle, 175 tonnes à Moncton, N. B., en quantités égales dans les mois de juin, juillet, août, septembre, et octobre prochains.

A. WALSH, ED. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELLAN, Commissaires.

Chemin de fer Intercolonial, Bureau des Commissaires Ottawa, 12 Déc. 1872.

12-15

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

\* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal and iron products with prices. Includes items like Acier fondu, Ancres, Balances de comptoir, Bains en fonte, etc.

Table listing various iron and steel products with prices. Includes items like Fusée de Mine, Fonte par tonneau, Fer blanc par caisse, etc.

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Table listing various commodities such as acids, scales, matches, oils, and other goods with their respective prices and units.

Table listing coffee and tea products, including different grades and origins, with prices per pound and other units.

Table listing various oils, fats, and other commodities, including different grades and brands, with prices per barrel or other units.

**Grains—**

Blé de Prin. .... par 60 lbs.	Nominal	
do Blanc d'hiver do	do	
do Rouge d'hiver do	do	
do Milwaukee No.1 do	nominal	
do do No.2 do	do	
do Chicago No.1 do	do	
do do No.2 do	do	
Pois. .... par 55 lbs.		0 80
Maïs. .... par 55 lbs.		57 1/2
Avoine. .... par 52 lbs.		32 35
Graine de Lin. .... par 60 lbs.		1 80 1 85
do Mil. .... par 45 lbs.		2 50 2 75
do Tra. No. .... par lb.		11

**Houblon—**

Récolte 1871. .... par lb.	Manque	
do 1872. .... do	do	20

**Huiles—**

De Baleine brute. .... par gallon.	Manque	
De Lin domestique crue do	77 1/2	80
do do bouillie do	82 1/2	85
do étranger crue do	80	82 1/2
do do bouillie do	85	87 1/2
De Lard Extra. .... do	Manque	
do No 1. .... do	80	85
do No 2. .... do	75	80
De loup marin raffinée. do	70	72 1/2
do blanche ord do	67 1/2	70
do do palette do	60	62 1/2
do brune. .... do	Manque	
D'olive de bouche en fut do	1 75	1 80
do commune. do	1 10	1 15
do bouche Baugainpi do	2 00	2 75
do do bouteille. par caisse.	3 40	3 50
do do do. .... do	0 00	0 00
do do do. .... do	7 50	8 00
do do do. .... do	8 50	9 00
do Puget Bout. .... do	5 50	5 75
do do do. .... do	0 50	0 75
do do Possel Bout. .... do	2 00	2 70
do do do. .... do	3 40	3 50
do do do. .... do	2 65	2 80
do do do. .... do	3 50	3 80
De morue. .... par gallon.	55	57 1/2
De palme. .... par lb	10	10
De Rich. .... par lb	14	15
Vegetale. .... par gallon.	80	8

**Laine—**

Lavée du Canada. .... par lb.		40
Etrée do		35 40
Commune do		25 35
Noire do		25 30

**Magenta—**

En boeaux. .... par lb.		4 00
-------------------------	--	------

**Marinades—**

Cross et Blackwell. .... par douz	2 60 à 2 70	
Joyes. .... do	2 00	2 10
Thin. .... do	2 00	2 10
Pigot. .... do	Manque	

**Mastique—**

Anglais. .... par 100 lbs.	Manque	
Domestique. .... do	3 00	4 00

**Melasse—**

Barbade. .... par gallon		à 43
Centrifuge. .... do	19	22
Cuba. .... do	25	30
Demerara. .... do	30	33
Moscovade. .... do	27 1/2	32 1/2
Nonvelle-Orléans. .... do	Manque	
Porto Rico. .... do	Manque	
Sugar House. .... do	19	20

**Minc de plomb—**

Dôme. .... par grosse.	2 00	2 10
Anglais. .... par lb.	5	7
Pérole raffinée. .... par gallon.	37 1/2	40

**Produits chimiques, &c., &c.**

Alun. .... par 100 lbs.	2 50	à 00
Bi-Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 50	6 00
Bleaching powder. .... par 100 lbs	4 00	4 25
Borax. .... do	27	30
Campbre. .... par lb.	45	50
Carb. d'ammoniaque. .... do	22 1/2	25
Cochénille. .... do	80	90
Conjérose. .... par 100 lbs.	1 00	1 25
Crème de Tartre, cristaux par lb.	28	30
do moulu. .... do	30	32 1/2
Chlorate de Chaux. .... par 100 lbs.	4 00	4 25
Extrait de Bois de Campêche en gros par lbs.	9 1/2	10 1/2
do. 2-lbs. .... do		10 1/2
do. 1-lb. .... do		11 1/2
do. 1/2-lb. .... do		12 1/2
do. 1/4-lb. .... do		13 1/2
do Assort. .... do		15 1/2
Fleur de soufre. .... par 100 lbs.	3 25	3 50
Gamboge hollandaise. .... par lb.	15	16
do française. .... do	10	12
Gomme Arabique en blocs. do	25	35
do. Tré. .... do	40	50
do. Shellac. .... do	45	55
Indigo de Madras. .... do	65	75
do. Manille. .... do	65	65
Laque à teindre. .... do	30	35
Noir de fumée. .... do	9 1/2	7 1/2
Noix de Galle. .... do	27 1/2	32 1/2
Pâte de Reglise de Calabre do	15	20
do Sicile. .... do	15	10
Sel Epsom. .... par 100 lbs.	2 00	2 50
Soude caustique. .... do	5 75	6 80
Soufre en Canon. .... do	2 75	3 00

Senné. .... par lb.	25	30
Sel de Soude. .... par 100 lbs.	2 25	2 50
Salpêtre. .... par baril	10 80	11 50
Bardines à l'huile } boîte chaque		17 1/2
do do do do		20
do do do do		manquent
Magon, perlé par lb.	6 1/2	
Sauces assorties. .... par douz.	1 50	3 25

**Savon—**

Savon commun. .... par boîte 60 lbs.		1 40
" brun ordinaire. .... par lb		0 04 1/2
" " marque de la couronne " 0 05		0 05 1/2
" blanc. .... " 0 04 1/2		0 05 1/2
" toilette. .... par douz 0 30		0 75

**Sel—**

Gros de Liverpool. .... par sac	2 10 à 2 25	
Fin. .... do	1 70	1 80
Factory Filled. .... do	2 25	
Flu de table. .... par douz	1 25	1 50
d'Hyères. .... par mbot	35	40
De Goderich. .... par baril.	1 50	1 60

**Sucres—**

Centrifuge. .... par lb.	9 1/2	9 1/2
Moscovade. .... do	9	9 1/2
do Cuba. .... do	9	9
Demerara. .... do	Manque	
Porto Rico. .... do	9	9 1/2
Raffiné Ecossais. .... do	9 1/2	9 1/2
do Anglais blanc. .... do	11 1/2	11 1/2
do en morceaux. .... do	12	12 1/2
Sucres jaunes, No. 2		
" No. 3 } Selon échantillon.		
Sucres blancs raffinés A. .... par lb.		0 12
" C. .... do		0 12 1/2
" en poudre. .... do		0 12 1/2
" pour confiseur. .... do		0 13 1/2

**Tabac, manufacturé**

Fancy Brig. .... par lb.	0 48	0 56
Bright. .... do	0 30	0 40
Mathogany spéciales. .... do	0 17 1/2	0 25
Bright. .... do	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré. .... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Marin. .... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Victoria. .... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Bellevue. .... do	0 17 1/2	0 19 1/2
Diamond. .... do	0 00	0 10
Prince de Galles Nos. 1 et 2. .... do	0 16 1/2	0 18 1/2
" Nos. 2, 3 et 4. .... do	0 14 1/2	0 15 1/2
Américain en feuille. .... do	Manque	
Canadien. .... do	0 7	7 1/2

**The—**

Gunpowder. ....	Nominal	
Extra fin à choix. .... par lb	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon. .... do	0 70	0 75
Commun à bon. .... do	0 60	0 70

**Impérial—**

Extra fin à choix. .... do	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon. .... do	0 60	0 70
Commun à bon. .... do	0 40	0 50

**Young Hyson—**

Extra fin à choix. .... do	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon. .... do	0 70	0 75
Commun à bon. .... do	0 35	0 60

**Hyson—**

Extra fin à choix. .... do	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon. .... do	0 45	0 55
Commun à bon. .... do	0 38	0 40

**Japonais—**

Extra fin à choix. .... do	0 60	0 65
Bon ordinaire à bon. .... do	0 51	0 55
Commun à bon. .... do	0 27 1/2	0 40

**Twankay—**

Bon ordinaire à bon. .... do	0 35	0 40
Commun à bon. .... do	0 25	0 30

**Nouchong et Congou—**

Extra fin à choix. .... do	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon. .... do	0 55	0 60
Commun à bon. .... do	0 40	0 50

**Oolong—**

Extra fin à choix. .... do	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon. .... do	0 65	0 70
Commun à bon. .... do	0 40	0 50

**Vitres—**

Allemagne par 50 plechs		
6 1/2 # 7, 7 1/2 # 8 1/2, 7 # 9, 8 # 10, 10 # 12, 10 # 14		3 00
12 # 16, 14 # 20		3 2 1/2
18 # 24		3 50

**Spriteurs, Vins, &c.**

**Bière—**

Alsopp bouteilles. .... par douz	2 40	2 60
" " " " " " " "	1 50	1 70
Bass. " " " " " " " "	2 45	2 60
" " " " " " " "	1 60	2 75
Jeffrey " " " " " " " "	2 45	2 60
" " " " " " " "	1 60	1 75
W. Younger et Cie, bouteilles	2 45	2 60
" " " " " " " "	1 50	1 60

**Eau-de-Vie—**

Girard frère. .... par gallon.	Manque	
" " " " " " " "	5 50	6 00
Chaloupin. .... par gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 00	12 00
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.	1 80	2 00
" " " " " " " "	6 00	6 25
Hénessy et Cie. .... par gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 75	8 00
Martell. .... gallon.	2 10	2 25
" " " " " " " "	7 75	8 00

Jules Robin et Cie. .... par gallon.	2 00	2 20
" " " " " " " "	7 00	7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	1 90	2 00
" " " " " " " "	6 50	7 00
Coran et Cie. .... par gallon.	Manque	
" " " " " " " "	6 00	6 50
Pinet, Castillon et Cie. .... par gallon.	2 00	2 10
" " " " " " " "	7 00	7 50
Central Vineyard Proprietors. .... par gallon.	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors " " "	2 00	2 10
Renault. .... par gallon.	2 00	2 10
" " " " " " " "	7 00	7 75
Gorin. .... par gallon.	1 90	2 40
" " " " " " " "	6 50	10 00

**Genièvre—**

Boll and Dunlop. .... par gallon.	1 37	1 40
Dekuyper. .... do	1 40	1 42
Houtman. .... do	1 32 1/2	1 35
Henneker. .... do	1 32 1/2	1 35
Key Brand. .... do	6 50	7 75
Beuker. .... do	Manque	
Linoubrink. .... do	do	

**Caisnes Rouge—**

Boll et Dunlop. .... par caisse.	6 50	6 60
Dekuyper. .... do	6 80	7 00
Houtman. .... do	6 50	6 60
Henneker. .... do	Manque	
Key Brand. .... do	6 50	6 60
Beuker. .... do	Manque	
Linoubrink. .... do	do	

**Caisnes Vertes—**

Boll et Dunlop. .... do	3 50	3 60
Dekuyper. .... do	3 80	4 00
Houtman. .... do	3 80	3 75
Henneker. .... do	3 80	3 75
Key Brand. .... do	3 50	3 75
Beuker. .... do	Manque	

**Caisnes Jaunes—**

Key Brand. .... do	8 75	7 00
--------------------	------	------

**Caisnes Bleues—**

Key Brand. .... do	4 00	4 25
--------------------	------	------

**Old Ton—**

Boll. .... par caisse.	5 75	6 00
Bertard. .... do	5 25	5 50
Flett. .... do	4 50	4 75

**Whisky Ecossais—**

Ramsey. .... par gallon	2 00	2 10
" " " " " " " "	5 50	6 00
Bullock, Lade & Cie. .... par gallon.	2 85	2 90
" " " " " " " "	4 50	5 00
Stewart. .... par gallon.	1 70	1 80
" " " " " " " "	4 00	4 50

**Vins Xeres—**

Valette. .... par gallon.	0 65	0 80
Paul Émile Thomas. .... do	0 75	1 00
Montlho. .... do	0 80	1 00
Lacuve. .... do	0 80	1 40
Penarth. .... do	1 20	3 00
Domest. .... do	1 50	4 00
Mulvoisie. .... do	1 00	1 25
Cramp Sutter et Cie. .... do	2 10	5 00
" Amontillado. .... do		5 50
" Paraxete. .... do		6 00

**Vin de Gingembre Ber-**

mond. .... par douz.		3 50
do. .... par gallon.		90
Domestique. .... par douz.		3 00
do. .... par gallon.		70

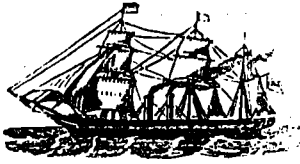
**Rhum—**

Jamaïque. .... par gallon.	1 90	2 10
Demerara. .... do	1 70	1 80
Cuba. .... do	1 00	1 70

**Porto—**

No. 1, 2 et 3. .... do	0 65	0 90
Tarragon. .... do	0 65	1 00
Catalana. .... do	0 60	0 65
Molliner. .... do	0 65	0 90
Grallan No. 1. .... do		1 40
" No. 2. .... do		1 50
" No. 3. .... do		1 75
" No 4. .... do		2 25
Hunt. .... do		1 15
Offley, Cramp & Fores- ter's O " " " " " " " "		1 30
" " " " " " " "		1 45





**BATEAUX-A-VAPEUR**  
ENTRE LES  
**PORTS de FRANCE**  
ET CEUX DE  
**MONTREAL ET QUEBEC**

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le SS MONTREAL, Lloyd A 00, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseille pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 30 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseille, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

**Compagnie Franco-Canadienne de Steamers**  
(LIMITÉE)

**17, WATER STREET**  
LIVERPOOL

Ou à

**MM. Thompson, Murray & Cie**  
41, RUE ST. SACREMENT

MONTREAL.

11 déc.

LA MEILLEURE PONDRE A BOULANGER  
QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**

Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BÂTIMENT DES SŒURS, MONTREAL. 52

**A. DUBORD & CIE.**

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**DESMARTEAU & CIE.**

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

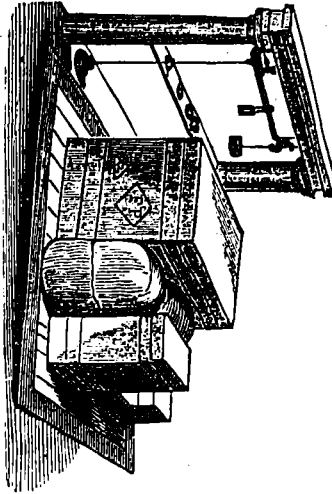
EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

**ACHETEZ LA VERITABLE**  
**BALANCE MODELE**  
DE  
**FAIRBANKS**

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur, à leur donner le nom de "Balances de Fairbanks," et les acheteurs ont été souvent trompés par ces fraudeurs.  
Si ces manufacturiers étaient capables de faire de bonnes balances, ils n'essaieraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.  
Fairbanks et Cie., Boston, Mass.  
Fairbanks et Cie., New-York.  
Fairbanks et Cie., Chicago.  
Fairbanks et Cie., St. Louis.  
Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.  
Fairbanks et Cie., Baltimore.  
Fairbanks et Cie., Buffalo.  
Fairbanks et Cie., Albany.  
Fairbanks et Cie., Philadelphie.  
Fairbanks et Cie., Cincinnati.  
Fairbanks et Cie., Cleveland.  
Fairbanks et Cie., St. Francisco.

**FAIRBANKS & Cie.,**

403, Rue St. Paul,  
Montréal.

24 octobre

**PIANOS & MUSIQUE**

**Laurent, Laforce & Cie**

AGENTS POUR LES

**CELEBRES PIANOS**

DE

**KNAKE, Baltimore.**

**CENTRAL PIANO-FORTE Co.**  
New-York.

**SHUULTZE & LUDOLFE, New-York.**

**MARSHALL & WENDELL,**  
Albany.

**ORGUES SMITH**

**No. 225, Rue Notre-Dame**  
MONTREAL.

TOUJOURS EN VENTE

**MUSIQUE EN FEUILLES**

Tant pour Eglises que pour Salons.

Ce qu'il y a de mieux sous ce double  
rapport.

18 déc.

**JOHN HOPE ET C<sup>IE</sup>**  
**Marchands Commissionnaires**

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAV.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & C<sup>IE</sup>, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & C<sup>IE</sup>, OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & C<sup>IE</sup>, GLASGOW.

" DEINHARD & C<sup>IE</sup>, COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que  
du Commerce en Gros.

29 octobre 1872.

**KIRKWOOD & MORE,**

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES  
DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

**P. L. TOUSSIGNANT,**

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'A.ete de Faillite de 1869.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

**Ferronnerie,**

**Quincaillerie,**

**Coutellerie, etc., etc.**

**261 à 265, Rue St. Paul.**

(Coin de la Rue de Vaudreuil.)

MONTREAL.

**A V I S**

**JOSEPH MERCIER**

CARROSSIER,

Bien connu en cette ville, et résidant Rue Ste. Marie, No. 502, annonce au public et à ses amis, qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il

Transporte son Atelier de Carrosserie

AU

**No. 50, RUE NOTRE-DAME,**

A son nouvel établissement.  
7 Novembre.

11-14



**ADOLPHE GERMAIN**

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU  
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

**ALMANACH**

Agricole Commercial et Historique

DE

**J. B. ROLLAND & FILS**  
**POUR 1873**

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Puissance du Canada  
**POUR 1873**

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

**Cartes Jacques-Cartier**

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

**L'AGENCE COMMERCIALE**  
DU  
**CANADA**

**INSTITUTION NATIONALE**

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Régistre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

**MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,**  
PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

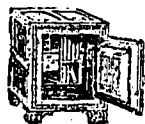
Hamilton, 20 Junner Street South.  
Halifax, Hesselton's Building, Hollis St.  
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.  
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'annonce de l'agence mercantile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.



MANUFACTURE DE

**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voiles en fer, avec portes à l'épreuve des volours.  
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, D'habitudes, etc.  
SERRURES BREVETES, spécialement adaptés aux portes de voiles, Banques, Coffres-fort et Prisons.  
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

**DR. J. A. CREVIER**

**RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE**

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, frictions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

37

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,  
PHARMACIENS CHIMIQUES,  
65, Rue Notre-



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Mardi, le 2ème jour de Décembre 1872.

PRESENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.**

ATTENDU que par l'Acte passé en la 25ième année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte pour amender un Acte de la présente session et pour autoriser le Gouverneur en Conseil à imposer un droit sur le thé et le café importés des Etats-Unis dans le cas y mentionné," il est prescrit que si en aucun temps il était exigé aux Etats-Unis d'Amérique, sur le thé ou le café importé du Canada un droit plus élevé que celui imposé sur le thé ou le café importé de tout autre pays, alors le Gouverneur en Conseil pourra imposer sur le thé ou le café importé des Etats-Unis en Canada un droit de douane égal au droit payable aux Etats-Unis sur le thé ou le café importé du Canada; pourvu que le thé ou le café importé en Canada de tout autre pays que les Etats-Unis, mais passant ou transit dans les Etats-Unis, sera franc de droit.

Et attendu que le cas mentionné dans l'Acte cité plus haut s'est présenté et que le thé et le café importés aux Etats-Unis du Canada sont soumis à un droit de dix pour cent ad valorem, tandis que les thés et cafés importés des pays à l'est du Cap de Bonne Espérance sont exempts de droits.

Il a plu à Son Excellence en Conseil,—sur la recommandation de l'honorable Ministre des Finances et sous l'autorité de l'Acte précité,—d'ordonner et il est, par le présent, ordonné qu'un droit de dix pour cent soit imposé, " depuis et après le premier jour de Janvier prochain," et ce droit est par le présent imposé et pourra être perçu sur le thé et le café importés en Canada des Etats-Unis d'Amérique " depuis et après cette date." 14-16

W. A. HIMSWORTH,

Officier du Conseil Privé.

Montréal, 25 décembre 1872.



**Aux Contracteurs.**

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et endossées " Soumissions pour le Canal de Carillon, Chaudière et (Ussaire)," seront reçues au Bureau jusqu'à MIDI, LE JOUR DU 27 de JANVIER prochain (1872) pour la construction d'une Chaudière, d'une Ussaire et d'un Canal avec deux écluses sur les Rapides de Carillon.

L'on peut voir les plans et devis des travaux à ce Bureau, et au Bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après Mercredi, le 16e jour de Janvier prochain, et alors des blancs de soumission seront donnés.

Tous les soumissions doivent être faites sur blancs imprimés et à chacune, doivent être apposés les signatures de deux personnes responsables et solvables, habitant la Puissance et voulant se porter garantes pour l'accomplissement légal du contrat. Le Départ n'en est obligé pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }  
Ottawa, 25 décembre 1872. } 14-16

**GAUCHER & TELMOSSÉ**

IMPORTATEURS DE  
DENREES COLONIALES,  
VINS ET SPIRITUEUX,  
Marchands de  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
MONTREAL.  
G. GAUCHER. 52 L. W. TELMOSSÉ.

**HAGENS & CIE.,**

(Autrefois Luders, Hagens & C<sup>o</sup>.)  
**IMPORTATEUR EN GROS**

DE  
**Ferronnerie, Porcelaine, Produits Chimiques, Têlatures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.**

351, RUE DES COMMISSAIRES,  
*Vu-d-vis la Douane*  
**MONTREAL.**

**MORIN & CIE.,**  
**COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,**

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
**COMESTIBLES,**  
**EPICERIES,**  
**SPIRITUEUX,**

ET  
**DENREES COLONIALES.**

AGENTS POUR LA  
**Distillerie de Prescott,**  
 Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL  
**MONTREAL.**

GRANDES DECOUVERTES

**Dr. J. A. CREVIER.**

**L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeant d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.  
 Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les Rts. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Marie de Munroir, J. S. Devome, ptre., J. X. Collarotto, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; Pilon, W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pissoneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bis, Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au  
 Dr. J. A. CREVIER,  
 No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

**W. A. CAMPBELL & CIE.**

IMPORTATEURS  
 ET  
**MARCHANDS EN GROS**

DE  
**Cafés, Epices, &c.**  
 24, RUE ST. SACREMENT

**CANADA COFFEE & SPICE STRAW MILLS**

425 et 526, RUE LAGAUCHETIERE  
**MONTREAL.** 16

**N. VALOIS & CIE.**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
**CHAUSSURES EN GROS**

26 et 28 Place Jacques Cartier,  
**MONTREAL.**  
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX  
 EPICERIES.

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,  
 274 et 281 Rue des Commissaires,  
**MONTREAL.**

**S. GELINAS,**

IMPORTATEUR.  
**No. 256, Rue St. Paul**

Troisième porte de  
 M. AMABLE PREVOST,  
**MONTREAL.**

**Thomas, Thibaudau & Cie.**

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES  
*En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.*  
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

**MAGASIN CANADIEN**

**FERRONNERIE**

**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE  
**Ferronneries**  
 Et Fabricant de  
**FERBLANTERIES**  
 ENSEIGNE DE VERGOLINE ET DU  
 CADENAS

**Nos. 193 et 195, rue St. Paul**  
**MONTREAL.**

Assortiment complet d'Huiles, Torchons, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles de foyers à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

ETABLI EN 1869



**J. T. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE  
**PEINTURES DE TOUTES SORTES**  
 Huiles, Vernis, Mastics,  
 Verres à vitres, Lampes, Pinceaux,  
 Cheminées, Coltar, Etoques, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES  
 DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

**RECETTES POUR TEINDRE, ETC.**

Seul agent pour la Puissance du Canada de la  
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.  
**No. 259, Rue St. Paul, Montreal,**  
 Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture. 26

**PIERRE JOLY & CIE.**

IMPORTATEURS  
**MARCHANDS D'EPICERIES**  
**Vins, Liqueurs, Provisions,**  
**TABAC & CIGARES**  
**264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE**  
**DES COMMISSAIRES**  
**MONTREAL, P. Q.**

Les Marchands qui s'abâtissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

**MARCHANDISES SECHES EN GROS**

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'épargne, comprenant  
 Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"  
 Soles noires  
 et étoffes à robes en grande variété, chez  
**OGILVY & CIE.**  
 16 MONTREAL.

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE  
**GRAINS ET FARINES,**  
**PROVISIONS et EPICERIES,**

L. ALPHONSE BOYER,  
 FERMIN HUDON, MONTREAL.  
 CHARLES BOYER. 52

**S. ROUSSEAU,**  
**FERBLANTIER ET PLOMBIER**

**No. 337, Rue St. Laurent,**  
**MONTREAL.**

**HUILE DE CHARBON, LAMPES,**  
**CHEMINÉES ET MECHES DE LAMPE**

Ordres pour Fournaies à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PREX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage. 40

**LA FABRIQUE DU PEUPLE**

**M. A. DEROCHE**

(Successeur de J. B. DEROCHÉ)  
 Importateur et Manufacturier de  
**TABACS, CIGARES, Etc**

**Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,**  
**MONTREAL.**

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

**LE BULLETIN DE NEW-YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

**ABONNEMENT POUR LE CANADA**

Un an.....\$8.00  
 Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du *Bulletin de New-York*, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*.